

Tabi-Manga, Jean. – *Les politiques linguistiques du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique*. Paris, Karthala, 2000, 237 p.

Sénamin Amédégnato



Édition électronique

URL : [http://
etudesafriaines.revues.org/124](http://etudesafriaines.revues.org/124)
ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001
ISBN : 978-2-7132-1394-6
ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Sénamin Amédégnato, « Tabi-Manga, Jean. – *Les politiques linguistiques du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique*. Paris, Karthala, 2000, 237 p. », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 22 novembre 2013, consulté le 25 janvier 2017. URL : [http://
etudesafriaines.revues.org/124](http://etudesafriaines.revues.org/124)

Ce document a été généré automatiquement le 25 janvier 2017.

Tabi-Manga, Jean. – *Les politiques linguistiques du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique*. Paris, Karthala, 2000, 237 p.

Sénamin Amédégnato

- 1 La question de la gestion des langues apparaît, depuis une décennie, comme de plus en plus cruciale et problématique dans le paysage sociolinguistique africain, compte tenu des divers contextes multilingues qui y prévalent. Les huit chapitres qui composent *Les politiques linguistiques du Cameroun* se veulent, pour son auteur Jean Tabi-Manga, à la fois un bilan, un manuel et un travail de recherche. Il faut noter, au crédit de l'auteur, un effort particulier quant à une prise en compte de l'historicité de la question linguistique, mais aussi éducative, depuis la période précoloniale. L'implantation de la première société missionnaire (Baptist Missionary Society) bien avant la signature, le 12 juillet 1884, du traité de protectorat entre le Dr G. Nachtigal, émissaire du chancelier Bismarck, et les chefs duala, ouvrait déjà un espace de tension entre les langues locales et les langues de conquête. Cette tension était activée par le conflit d'intérêts entre d'une part les missions, qui voulaient développer les langues locales (à des fins d'évangélisation), et d'autre part les pouvoirs coloniaux qui, pour satisfaire leurs intérêts économiques, allaient imposer leurs langues. Ces perspectives vont coexister, se côtoyer, s'affronter par le truchement des écoles des différentes missions présentes sur la scène et les différentes autorités politiques qui se seront succédé, aussi bien sous le protectorat allemand que pendant la période de mandat, puis de tutelle franco-britannique. Outre cet exposé des situations historiques, l'auteur présente un état des langues nationales depuis l'indépendance politique de 1960, avant de resserrer sa réflexion sur les langues de l'État et notamment le cas du français. Il s'inscrit à ce niveau dans l'optique endogène proposée par certains sociolinguistes, eu égard à la situation d'appropriation de la langue. Il règne, dans les dix provinces de la République unie (depuis 1972) du Cameroun, un bilinguisme officiel entre anglais et français. Le pidgin-english (camfranglais) qui s'est développé et

les langues nationales n'ont pas de statut légal, ainsi que le souligne l'auteur : « La problématique du choix d'une langue nationale, au regard du plurilinguisme camerounais, a abouti à une impasse en rendant improbable toute décision politique. À cette difficulté s'ajoute l'absence de statut véritable pour les langues, aucun texte législatif ni réglementaire qui définisse leurs place, rôle et fonction dans la société. Seules les langues officielles de travail, le français et l'anglais, du fait de la promotion de la politique du bilinguisme, ont vu leurs missions objectivement définies dans les différentes versions actualisées de la Constitution [...]. En outre, la loi de 1946 excluant les langues nationales des écoles et institutions de formation n'a jamais été dissoute, en dépit des expérimentations réussies du projet PROPELCA » (pp. 173-174). L'auteur a remarqué que le Cameroun, de ce fait, n'a pas réellement de politique linguistique, puisqu'il s'agit là d'une option résultant de l'état des choses coloniales (l'autodétermination n'interviendra que quatorze ans plus tard, en 1960). J. Tabi-Manga, dans la critique qu'il apporte à cette politique linguistique par défaut de l'État camerounais, souligne, outre l'insuffisance stratégique de la promotion du bilinguisme officiel et sa non-inscription dans un projet éducatif global, le fait que « le bilinguisme officiel n'est pas pensé dans une approche intégrée du multilinguisme camerounais » (p. 121). C'est là une critique motivée par les dernières découvertes de la didactique et de la psychopédagogie, qui suggère, en substance, que les personnes alphabétisées dans leurs langues maternelles apprennent plus efficacement d'autres langues. Cette dernière constitue l'objectif final de la démarche, conformément au programme du PROPELCA (Projet opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun) conçu dans les années 1970, sous forme d'un tryptique : « Le premier volet concerne la généralisation et le renforcement de l'enseignement bilingue français/anglais. Le second volet vise l'introduction des langues nationales maternelles à l'école primaire et enfin, au secondaire, l'enseignement de certaines langues nationales véhiculaires » (p. 90). Telles que présentées, les langues maternelles, certes bénéfiques psychologiquement pour les jeunes apprenants, sont cantonnées aux premières classes d'initiation au langage et au cours préparatoire, ne constituant qu'une étape vers les langues « officielles ». Pour preuve, il suffit de se référer aux États généraux de l'éducation de Yaoundé (1995) qui ont repris et préconisé « l'introduction des langues nationales » au système éducatif. Car pourquoi parler d'intégration des langues camerounaises dans le système éducatif camerounais ? Ces langues seraient-elles donc étrangères à leur propre pays ?

- 2 L'essai d'aménagement fonctionnel des langues que propose Tabi-Manga, sur la base du concept de trilinguisme extensif (français, anglais, langue maternelle) conjecturé par M. Tadadjeu (au colloque sur l'identité culturelle camerounaise du 13 au 20 mai 1985), le conduit à recommander un quadrilinguisme qui se décline en quatre strates : les langues maternelles, les langues communautaires, les langues véhiculaires (dont le pidgin-english) et les langues internationales (français, anglais). Et de conclure : « Nous proposons donc à l'État camerounais de conférer [aux] langues véhiculaires un statut fonctionnel précis aux côtés du français et de l'anglais. Ces langues véhiculaires camerounaises qui se détachent nettement des autres peuvent fonctionner en complémentarité avec les langues officielles. Notre objectif est de démontrer que la nécessité d'une politogenèse camerounaise s'accompagne maintenant d'une prise en compte pragmatique de la diversité culturelle et linguistique. Le partenariat linguistique par un meilleur partage des fonctions de communication entre les six langues nationales véhiculaires et les langues officielles est un espace où doit se définir une nouvelle logique

politogénétique gagnante pour le développement et l'intégration des cultures au Cameroun » (p. 189).

- 3 L'exposé méthodique proposé dans cet ouvrage fait ressortir, par contraste, le point noir des politiques linguistiques africaines : les langues africaines. Et c'est parce qu'elle est problématique que la question est souvent marginalisée. Le plurilinguisme ne constitue nullement en soi un quelconque frein à une politique volontaire. Il n'est plus besoin aujourd'hui de démontrer le peu de rigueur et surtout le caractère tendancieux de typologies disponibles dans certains atlas linguistiques, qui naguère gonflaient de façon exponentielle le nombre des langues locales, permettant ainsi de trancher en faveur des langues de conquête¹. Mais d'un autre côté, on peut supposer que les décideurs politiques tiendraient davantage compte des langues locales si les linguistes y consacraient des aménagements qui, très vite, révéleraient que ces langues ne sont incompatibles ni avec une recherche d'unité nationale ni avec la modernité. C'est à ce niveau que la planification et l'aménagement peuvent venir au secours de la volonté politique, quand elle existe. Le livre de Jean Tabi-Manga apparaît donc comme un appel lancé aux instances décisionnelles pour une prise en compte plus accrue des richesses locales, mais surtout aux linguistes camerounais (et plus généralement africains) qui, par leurs travaux sur les langues africaines, vont donner aux décideurs politiques d'aujourd'hui, et surtout de demain, tous les outils nécessaires pour choisir, non plus par dépit, mais en connaissance de cause.

NOTES

1. Cas de R. Breton et B. Fohitung, auteurs de l'*Atlas administratif des langues nationales du Cameroun* (1991), pour qui « le Cameroun compte 248 langues » (p. 185).